

28/04/2025

==== Sciences Po Paris : État, région, fonds propres... Comment est financée l'école ?

<https://www.cnews.fr/france/2024-04-30/sciences-po-paris-etat-region-fonds-propres-comment-est-financee-lecole-1490378>

Pris en tenaille entre le soutien de l'Etat et la suspension des financements issus de la région Ile-de-France, le budget de Sciences Po Paris fait l'objet de tous les débats. Mais comment l'école est-elle financée et quelle est la part d'argent public dans son budget ?

Un budget au cœur des débats. L'Etat «ne coupera pas sa subvention» à Sciences Po Paris, a confirmé ce mardi 30 avril la ministre de l'enseignement supérieur, Sylvie Retailleau, au lendemain de l'annonce par Valérie Pécresse de la «suspension» des financements de la région Ile-de-France. Deux convictions opposées qui interviennent alors que l'établissement a récemment été le théâtre de blocages et de mobilisations en soutien aux Palestiniens, émaillé parfois de tensions sur fond de rivalités politiques.

PRÈS DE 70 MILLIONS D'EUROS FINANCÉS PAR L'ETAT Selon ses propres chiffres, qui confirment un rapport de la Cour des comptes, le budget de Sciences Po Paris a été multiplié par plus de trois en 18 ans, passant de 55 millions d'euros en 2000, à 128 millions en 2010 et à 200 millions d'euros en 2019. Ce budget est financé par les ressources propres de l'institution, d'une part, qui proviennent notamment des frais de scolarité, et par des subventions publiques structurelles versées par l'Etat chaque année, d'autre part.

Depuis 25 ans, l'accompagnement de l'Etat via les subventions publiques structurelles n'a cessé de croître, pour être quasiment doublé : 36 millions d'euros en 2000, 63,6 millions en 2010 et 69,1 millions d'euros en 2019. Mais sa part relative au budget a progressivement diminué, passant de 66% en 2000, à 50% en 2010 et à 35% en 2019, notamment sous l'effet de la forte croissance des ressources propres de l'institution.

30% DU BUDGET FINANCÉ PAR LES FRAIS DE SCOLARITÉ Les ressources propres de Sciences Po Paris ont en effet connu un fort développement. Elles correspondent à tous les revenus de l'école qui ne sont pas issus du financement de l'Etat. Elles ont été multipliées par sept, passant de 18,3 millions en 2000 à 62,8 millions en 2010, pour atteindre 131,3 millions d'euros en 2019. Leur part relative au budget est ainsi progressivement devenue majoritaire : 33% en 2000, 49% en 2010 et 65% en 2019.

Parmi les ressources propres de l'institution, environ la moitié provient des droits de scolarité – les frais d'inscription – (30% du budget total de l'école), et l'autre moitié provient de partenariats avec des entreprises, de subventions publiques de collectivités, pouvant aller de la mairie de Paris, jusqu'à l'Union européenne, en passant par la région Ile-de-France, ou encore des revenus liés au mécénat.

PLUS D'1 MILLION D'EUROS VERSÉS PAR LA RÉGION Concernant les subventions publiques locales, elles sont en partie assurées par la région Ile-de-France, présidée par Valérie Pécresse. Ces fonds publics se chiffrent à «1 million d'euros, prévus dans le cadre du CPER» (Contrat de plan État-région), ainsi qu'à «un peu plus de 100.000 euros pour des crédits de mobilité», pour financer des déplacements à l'international, a indiqué la région Ile-de-France ce mardi à CNEWS.

Cette enveloppe de 100.000 euros comprenait également des crédits utilisés dans le cadre des contrats mentors (enseignants-référents issus du secteur privé ou public accompagnant les étudiants

de Sciences Po Paris). La première dotation est «suspendue» et «ne sera pas affectée pour le moment» en raison «des récents événements», tandis que la seconde, qui devait être versée «au printemps et à la rentrée» ne sera «pas honorée à ce stade», nous a-t-on précisé.

SUR LE MÊME SUJET Sciences Po Paris : Rennes, Bordeaux, Poitiers... Ces autres universités en région bloquées par des actions pro-palestiniennes LIRE Interrogé au sujet du retrait des financements à Sciences Po Paris, le ministère de l'Enseignement supérieur désapprouve l'idée de supprimer les subventions publiques. «Si on baisse les aides, le budget de l'école diminue. Pour tenir l'équilibre, Sciences Po pourrait devoir augmenter ses frais de scolarité. Résultat, ce sont les 15.000 étudiants qui payent pour une minorité radicalisée», dit-on dans l'entourage de la ministre Sylvie Retailleau.

From:
<http://aproposnews.com/> - **Apropos News**

Permanent link:
<http://aproposnews.com/doku.php/elsenews/spot-2024-04a/finances-sciences-po>

Last update: **30/04/2024**

